



**Procès-verbal**  
**Bureau Communautaire**  
**Lundi 16 janvier 2023 à 15 heures 30**  
**Salle de réunion de la CCAVM**

Le lundi 16 janvier 2023, à 15 heures 30, le Bureau Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de la Communauté de Communes AVALON-VÉZELAY-MORVAN, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

**19 Conseillers Communautaires présents** : Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEUGER, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Christian GUYOT, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Didier IDES, Marie-Claire LIMOSIN, Nathalie MILLET, Franck MOINARD, Serge NASSELEVITCH, Gérard PAILLARD, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX et Sylvie SOILLY.

**1 Conseiller titulaire excusé ayant donné un pouvoir de vote** : Joël TISSIER a donné pouvoir à Pascal GERMAIN.

**1 Conseiller titulaire excusé sans avoir donné un pouvoir de vote** : Olivier MAGUET.

**1 Conseiller titulaire présent ayant un pouvoir de vote** : Pascal GERMAIN.

Date de la convocation	Mercredi 28 décembre 2022
Conseillers titulaires en fonction	21
Conseillers titulaires présents	19
Conseiller titulaire ayant pouvoir de vote	1

**Secrétaire de séance** : Camille BOÉRIO.

- Le Président souhaite la bienvenue à tous les Conseillers Communautaires présents et présente les excuses susvisées.
- Le Président propose que les votes prévus lors de cette réunion se fassent à main levée pour tous les points inscrits à l'ordre du jour, sauf si au moins 1/3 des membres de l'assemblée s'y opposaient pour un ou plusieurs dossiers ou sur décision du Président. Il serait alors procédé à un vote à bulletins secrets : **aucune objection n'est formulée.**
- Le Président rappelle aux Conseillers Communautaires qui, éventuellement, quitteraient la séance avant son terme, de bien vouloir le signaler afin d'assurer la validité des délibérations.
- Le Président rappelle l'ordre du jour qui ne suscite aucune observation.

**O.J N° 1 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022**

**Approbation du procès-verbal du lundi 12 décembre 2022** (Rapporteur : le Président) : aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du lundi 12 décembre 2022 est **ADOPTÉ** par un vote à main levée à l'unanimité.

**O.J N° 2 : INFORMATIONS DIVERSES DU PRÉSIDENT**

Le Président fait le point sur la présence des membres au mini-séminaire du Bureau Communautaire et au déjeuner qui auront lieu le vendredi 3 février 2023 de 8 heures 30 à 14 heures au foyer communal de BUSSIÈRES.

**O.J N° 3 : AFFAIRES FINANCIÈRES**

**1°) Attribution du marché mutualisé « acquisition et maintenance de défibrillateurs »** (Rapporteur : Monsieur Camille BOÉRIO) : après avoir expliqué qu'une consultation a été lancée pour l'acquisition de défibrillateurs automatisés avec ou sans contrat de maintenance et/ou contrat d'entretien pour le matériel existant et exposé les neuf offres reçues, Monsieur Camille BOÉRIO, sur la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, propose au Bureau Communautaire de délibérer pour :

- Attribuer le marché mutualisé « acquisition et maintenance de défibrillateurs » à l'entreprise PRO-DEFIBICARE sise 76T rue du réveil matin 78800 HOUILLES pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification du marché conformément au cahier des charges et au bordereau des prix unitaires, Et, le cas échéant,
- Autoriser le Président à mettre en œuvre cette attribution et à signer tout document inhérent à la présente décision.

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,**

- **ATTRIBUE** le marché mutualisé « acquisition et maintenance de défibrillateurs » à l'entreprise **PRO-DEFIBCARE** sise 76T rue du réveil matin 78800 HOUILLES pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification du marché conformément au cahier des charges et au bordereau des prix unitaires,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette attribution et à signer tout document inhérent à la présente délibération.

**2°) Extension du site d'AVALLON de l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites** (*Rapporteurs : Monsieur Olivier RAUSCENT et le Président*) : dans le cadre du marché des travaux pour l'extension du site d'AVALLON de l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites et après les explications apportées en cours de séance par Monsieur Olivier RAUSCENT, le Président propose au Bureau Communautaire de délibérer pour :

- Approuver l'avenant n°2 de la menuiserie Vincent ROBERT sise 89200 AVALLON pour une moins-value de 2 080,00 euros HT, soit un nouveau montant du marché arrêté à 43 868,12 euros HT,  
Et, le cas échéant,
- L'autoriser à signer ledit avenant avec la menuiserie Vincent ROBERT selon les modalités susvisées.

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'avenant n°2 de la menuiserie Vincent ROBERT sise 89200 AVALLON pour une moins-value de 2 080,00 euros HT, soit un nouveau montant du marché arrêté à 43 868,12 euros HT,
- **AUTORISE** le Président à signer ledit avenant avec la menuiserie Vincent ROBERT selon les modalités susvisées.

**3°) Créances éteintes** (*Rapporteur : Monsieur Bernard RAGAGE*) : après les explications apportées en cours de séance, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Bureau Communautaire de délibérer pour admettre en créances éteintes au compte 6542 les titres de recettes pour un montant de 172,94 euros émis sur le budget autonome du service « gestion des déchets ménagers et assimilés », étant précisé que cette somme a fait l'objet de poursuites infructueuses par le Service de Gestion Comptable.

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ADMET** en créances éteintes au compte 6542 les titres de recettes pour un montant de 172,94 euros émis sur le budget autonome du service « gestion des déchets ménagers et assimilés », étant précisé que cette somme a fait l'objet de poursuites infructueuses par le Service de Gestion Comptable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

2023/01	Attribution du marché mutualisé "acquisition et maintenance de défibrillateurs"
2023/02	Extension du site d'AVALLON de l'Accueil de loisirs sans hébergement intercommunal multisites
2023/03	Créances éteintes

Le Président,  
Pascal GERMAIN



Le Secrétaire,  
Camillo BOÉRIO

